

Envoyé en préfecture le 06/08/2026

Reçu en préfecture le 06/08/2026

Publié le 06/08/2026

ID : 018-211800370-20260805-DE2026\_0079-DE

S<sup>2</sup>LO



# Grandir et vivre ensemble à Brinon-Sur-Sauldre



Projet Éducatif  
De Territoire  
2026-2032



[www.ville-brinon.fr](http://www.ville-brinon.fr)





Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) 2026-2032 est le fruit d'une mobilisation collective. À Brinon-sur-Sauldre, village de 988 habitants, la réussite et le bien-être de nos enfants reposent sur une démarche partenariale forte, unissant la municipalité, l'Éducation Nationale, les familles et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux.

Malgré notre taille, notre ambition reste entière : offrir à chaque enfant un environnement éducatif de proximité, de qualité et à l'écoute des besoins des familles. C'est pourquoi la commune consacre chaque année un effort budgétaire majeur et proportionné à ses ressources pour faire vivre l'école, pérenniser les accueils (scolaire, péri et extrascolaire) et soutenir l'innovation pédagogique.

Ce PEDT est la feuille de route d'une commune rurale dynamique. Il garantit la cohérence de nos actions pour que chaque enfant grandisse à Brinon-Sur-Sauldre dans un cadre sécurisant, inclusif et propice au développement de ses savoir-faire et savoir-être.

#### **La Commission Jeunesse :**

Patrick Migayron

Catherine Huppe

Jean-Philippe Courcelle

Martine Derrier

Mickaël Loureiro

Mickaël Moussy

Marie Petit





## Bilan du précédent PEDT

### Des fondations solides

Le travail mené ces dernières années a permis de répondre aux réalités du terrain :

- **Démographie et rythme scolaire** : Dans un contexte de baisse globale des effectifs scolaires, l'organisation du temps scolaire sur 4 jours a été maintenue car elle répond pleinement aux attentes de la communauté éducative locale.
- **Accueil de loisirs et fidélisation de l'équipe** : la commune a fait le choix de fidéliser son personnel d'animation en finançant le diplôme d'animateur (BAFA), garantissant ainsi la stabilité des équipes.
- **Investissement financier** : Les investissements ont permis de rénover les bâtiments et de conforter le budget de fonctionnement des écoles et des projets pédagogiques.
- **Plan numérique** : Les classes équipées en Vidéoprojecteurs Interactifs (VPI), renforçant les outils à disposition des enseignants.
- **Restauration scolaire et loi Egalim** : En liaison froide, les repas privilégient la qualité avec 48 % de produits durables, 18 % de produits issus de l'agriculture biologique et l'introduction de 1 à 2 repas végétariens par semaine.
- **Dynamisme culturel** : Avec le financement de spectacles annuels pour tous, de séances de lecture à la bibliothèque et de classes découvertes.

### Questionnements et perspectives d'amélioration.

L'évaluation du précédent PEDT met en lumière de nouveaux défis :

- L'inclusion face à la réalité du terrain : la multiplication et la complexification des situations d'enfants à besoins particuliers nécessitent une réflexion partagée. L'enjeu est de concilier l'adaptation individuelle de l'accueil et la sécurité de tous dans un cadre collectif.
- Du matériel numérique à la citoyenneté digitale : L'accompagnement et la sensibilisation aux usages et à l'impact du numérique dans l'avenir des enfants.
- Le renforcement de la coéducation : Resserrer les liens entre l'ensemble des adultes qui entourent l'enfant (familles, enseignants, animateurs, agents municipaux) pour garantir une totale cohérence éducative.

### Cap sur le nouveau PEDT (2026-2032).

Ce nouveau projet s'inscrit dans une logique de continuité. En intégrant ces ajustements, la commune et ses partenaires réaffirment leur objectif premier : favoriser l'épanouissement, la citoyenneté et la réussite de chaque enfant brinonnais.

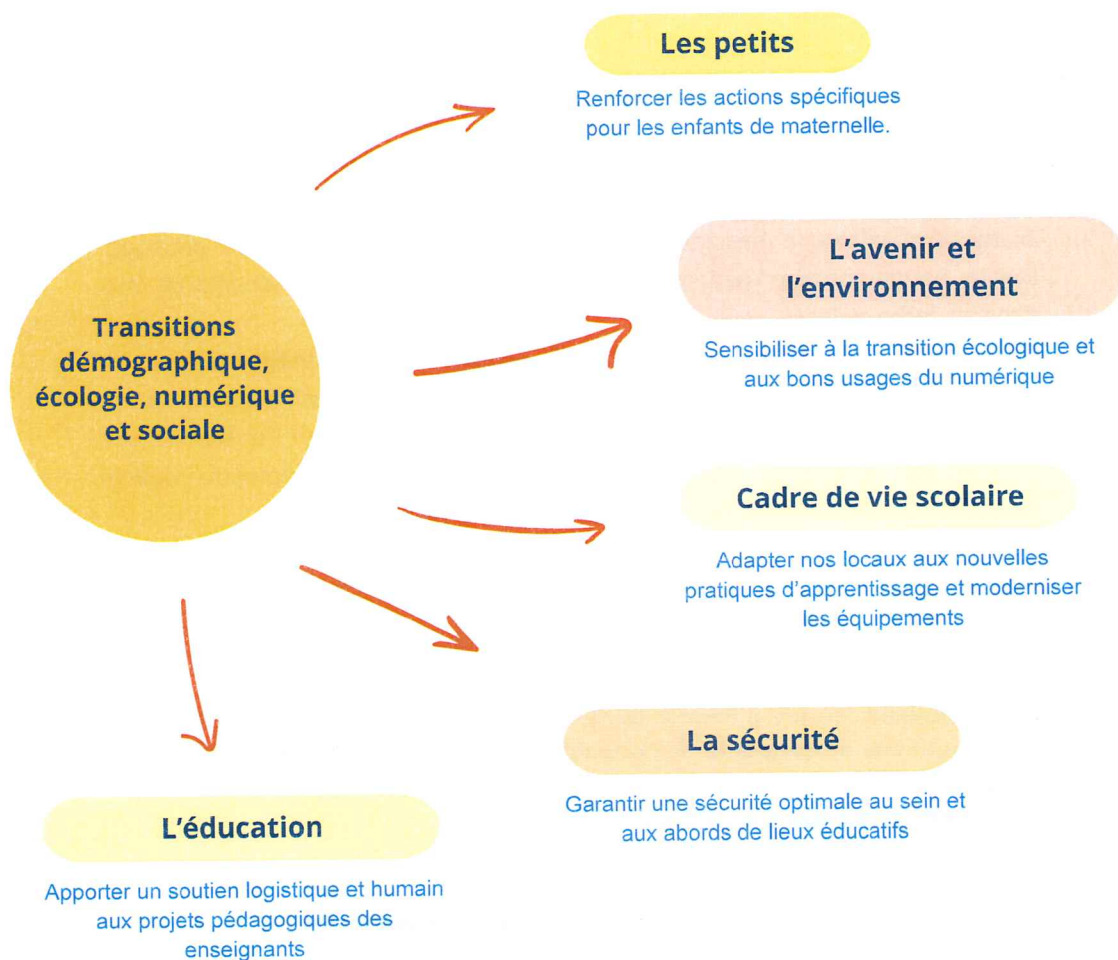


## ■ Les orientations

Nos priorités pour ce mandat éducatif sont :

- **Un accueil de loisirs et un périscolaire de qualité** : Proposer des activités sportives et culturelles variées,
- **La valorisation de nos agents** : Reconnaître et soutenir le travail essentiel de notre personnel communal (ATSEM, animateurs), piliers du quotidien des enfants.
- **Des écoles modernes et inclusives** : Équiper les classes de maternelle et d'élémentaire, et garantir un accueil adapté à tous, notamment aux enfants en situation de handicap.
- **La citoyenneté au quotidien** : Sensibiliser les plus jeunes aux grands enjeux de notre société.
- **Équiper** progressivement les salles de classe de dispositifs de climatisation afin d'améliorer les conditions d'accueil et d'apprentissage des élèves lors des épisodes de fortes chaleurs et de s'adapter aux enjeux liés au changement climatique.

## ■ Les grands axes stratégiques



# #1

## Sécurité et bien-être des enfants

Une continuité éducative et bien-être de l'enfant sur tous ses temps de vie.

### Objectifs

- Garantir un cadre de vie adapté : Assurer des locaux scolaires et péri-éducatifs accessibles, chaleureux et conformes aux besoins de chaque tranche d'âge.
- Sécuriser les flux et les transitions : Veiller à la sécurité des enfants lors des moments clés de la journée (accueil du matin, sorties de classe, trajets inter-bâtiments vers la cantine ou l'accueil de loisirs).
- Promouvoir un climat serein : Prévenir activement les risques d'accidents, les incivilités et toutes les formes de harcèlement, tout en plaçant le bien-être émotionnel de l'enfant au cœur des pratiques.



### Les actions

#### Sécurité des infrastructures et des personnes

- Réaliser un diagnostic régulier de la sécurité des locaux et de leurs abords en collaboration avec les services techniques, les élus et le SDIS (vérification des accès, clôtures, signalétique, éclairage public et issues de secours).
- Actualiser les Plans incendie à travers des exercices d'évacuation réguliers et adaptés aux enfants.
- Prévention routière en milieu rural : Déployer un parcours de sensibilisation à la sécurité routière (déplacements pédestres, usage du vélo, repérage de la signalisation autour de l'école) en partenariat avec la gendarmerie.

#### Climat scolaire, bien-être et vivre-ensemble

- Règles de vie partagées : Rédiger et diffuser une charte de bonne conduite positive, applicable dans tous les espaces de vie de l'enfant (cour de récréation, restaurant scolaire, accueil de loisirs).
- Aménagement d'espaces de respiration : Créer des îlots de calme (coins lecture, espaces de repos, zones de retrait temporaire) pour permettre aux enfants de s'isoler sereinement en cas de fatigue ou de tension.
- Aménager des coins fraîcheur en développant les espaces végétalisés et ombragés par la plantation d'arbres et d'arbustes adaptés, en installant des équipements permettant aux enfants de s'abriter et de se reposer (tables, bancs, pergolas, voiles d'ombrage, etc.) en cas de fortes chaleurs.

#### Compétences des équipes éducatives

Proposer aux animateurs et personnels de restauration des temps de formation communs ou croisés sur :

- La gestion positive des conflits et de l'agitation.
- Le repérage précoce et la prévention du harcèlement scolaire.
- L'actualisation des compétences en gestes de premiers secours (PSC1).



# #2

## Une offre culturelle adaptée pour les enfants et les jeunes

### Proposer une offre culturelle de qualité pour les enfants et les jeunes

- Démocratiser l'accès à l'art et à la culture : Garantir à chaque enfant la rencontre avec des œuvres, des artistes et des lieux culturels,
- La lecture publique et le livre comme piliers du quotidien,
- Des passerelles avec la bibliothèque :
  - Sur le temps scolaire : Accueil régulier des classes pour des ateliers de recherche, d'emprunt de livres et d'éveil à la lecture.
  - Sur le temps périscolaire : Organisation d'ateliers "Heure du conte" ou de tapis de lecture animés par des bénévoles ou des agents formés, pendant la pause méridienne ou à l'accueil de loisirs.
  - Le soutien aux projets "Lecture" : Participer à des événements nationaux ou locaux (type "Cherlurelu") pour donner le goût de lire de manière ludique.
  - Faire de la bibliothèque un lieu de vie éducatif : Passerelle entre l'école, le périscolaire et les familles.
  - Favoriser l'expression et la créativité : Permettre aux enfants de développer leur imaginaire, leur confiance en soi et leur esprit critique à travers des pratiques artistiques variées.

### Les projets transversaux et les classes découvertes

- Soutien à la mobilité culturelle : Financement par la commune des transports pour permettre aux enseignants et aux animateurs d'emmener les enfants dans les musées, cinémas ou sites patrimoniaux du département.
- Valorisation des classes découvertes : Maintenir le soutien financier de la commune aux séjours scolaires, qui constituent souvent pour les enfants une première expérience d'autonomie et de découverte d'un nouvel environnement culturel, historique ou scientifique.
- Pratiques artistiques et manuelles : Intégrer dans les plannings d'animation en extrascolaire des cycles d'initiation aux arts plastiques, à la photo ou à la musique, en valorisant le recyclage et la récupération d'éléments naturels (Land Art).



# #3

## Des temps méridiens et une offre de restauration de qualité

### Garantir l'accueil de tous les enfants

- Prendre en compte les besoins de chaque enfant,
- Accompagner les enfants dans leur autonomie et rendre l'enfant acteur de son temps d'accueil,
- Aménager les locaux pour un meilleur accueil de tous les enfants,
- Développer la coopération entre les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) et les équipes périscolaires.

### Favoriser un climat bienveillant et apaisé

- Développer les actions de médiation,
- Travailler particulièrement l'apaisement de la pause méridienne,
- Stimuler l'autonomie, la créativité et l'imagination par le jeu spontané,
- Porter une attention particulière aux temps de transition.
- Poursuivre le travail sur la réduction du bruit dans le réfectoire pour en faire un vrai temps de pause.

### Améliorer l'offre de restauration

- Poursuivre le développement du végétarien, des produits bio (loi Egalim),
- Lutter contre le gaspillage alimentaire : défi "zéro gaspillage",
- Trier les déchets et assurer le recyclage des biodéchets (composteurs mis en place),
- Éduquer au goût,
- Débuter une réflexion sur la suppression du plastique, la réduction du papier, affichage des écogestes.





## Un village à hauteur d'enfants

### Placer l'enfant et le jeune au cœur des projets de la ville

- Concerter les enfants et les jeunes sur les projets qui les concernent (aménagement urbain, évolution du temps du soir...) grâce au conseil des jeunes.
- Journées des jeunes : Projets sportifs.

### Développer la part du vélo et du déplacement piéton

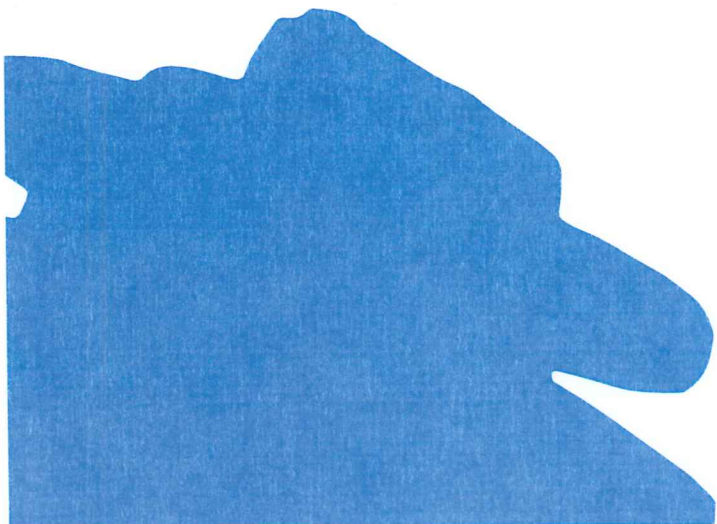
- Mener des actions éducatives et de sensibilisation autour du vélo,

### Renforcer le sentiment de sécurité dans l'espace public et les abords des écoles

- Via notamment les caméras de surveillance,
- Développer la présence humaine et les actions hors les murs,
- Continuer de travailler la sécurisation des abords des écoles.

### Améliorer les espaces d'accueil des enfants sur tous les temps

- Continuer de rénover et d'améliorer le patrimoine scolaire : restaurants scolaires, écoles, accueil extrascolaire.
- Définir des lieux de rencontre :
  - salle,
  - terrains pour les pratiques sportives





# #5

## L'inclusion pour tous les enfants et les jeunes

### Former et sensibiliser les équipes à l'accueil des enfants à besoins particuliers

- Proposer des temps de sensibilisation pour les Atsem, agents périscolaires et les animateurs.
- Accompagner les personnels sur des situations complexes.

### Sensibiliser les enfants et les jeunes au handicap

- Proposer des actions de sensibilisation sur les temps périscolaires et de loisirs.

### Favoriser l'accueil des enfants à besoins particuliers sur les structures petite enfance, les écoles et les accueils de loisirs.

- Adapter l'environnement pour permettre l'accueil des enfants à besoins particuliers,

### Soutenir la pratique sportive et culturelle pour les enfants et les jeunes en situation de handicap

- Mettre en place des dispositifs spécifiques pour permettre aux enfants et aux jeunes en situation de handicap de bénéficier d'actions culturelles et sportives,
- Encourager l'inclusion au sein des groupes de pratiques sportives et culturelles (avec et sans handicap).



# #6

## Un lien à la nature pour les enfants et les jeunes

### Renforcer le lien des enfants et des jeunes à la nature

- Aménager de nouveaux espaces de nature en associant familles, enfants et jeunes. (potagers partagés...)
- Poursuivre la démarche de rénovation des cours d'école dans un objectif de cour nature, égalitaire et inclusive.
- Continuer la démarche de végétalisation et d'aménagement des extérieurs.
- Proposer des projets «nature» ou d'éducation à l'environnement, dans les écoles, près des locaux des accueils et auprès des jeunes.

# #7

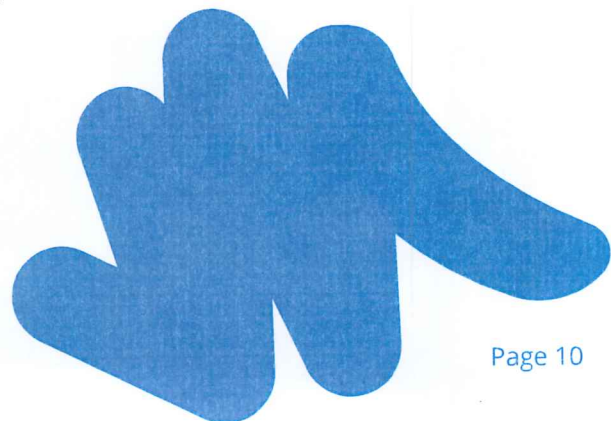
## Brinon comme terrain de jeux

### Espaces de jeux

- Développer ou améliorer les espaces de pratiques sportives de plein air,
- Exploiter les équipements existants (airs de jeux, skatepark..), les compléter ou les remplacer si nécessaire

### Développer le sport pour toutes et tous

- Favoriser l'accès au savoir nager pour toutes et tous (avec les écoles),
- Aides financières et matérielles aux associations,
- Favoriser l'accès au sport dans les écoles,
- Favoriser la pratique sportive pour toutes et tous.





# #8

## L'accueil et l'accompagnement des jeunes

### Soutenir les jeunes dans leur parcours d'autonomie

- Développer des dispositifs de soutien aux projets et initiatives,
- Mener un travail sur l'engagement des jeunes et les accompagner pour réaliser des chantiers d'intérêt collectif sur le territoire,

### Développer des propositions pour les jeunes sur les temps de loisir

- Amplifier l'accueil et l'offre pour les jeunes : coopération financière pour les séjours jeunes,
- Écouter davantage les jeunes, les faire participer à la vie du village et encourager une citoyenneté,
- Réunir régulièrement la commission jeunes et accompagner ses projets,
- Faciliter la participation et l'expression des jeunes,
- Mener une réflexion sur des lieux de convivialité pour les jeunes.



# #9

## Une bonne information et un accompagnement des familles

### Mieux informer les familles de l'offre existante

- Développer les démarches dématérialisées,
- Créer des supports de communication adaptés, accessibles et faciles à lire pour toutes les familles,

### Faciliter l'accessibilité des services et des démarches pour toutes les familles

- Conduire une réflexion autour d'une tarification la plus juste et solidaire possible,
- Soutenir l'accompagnement numérique,
- Accompagner les familles ayant le moins accès au numérique,

### Accompagner et soutenir la parentalité

- Identifier un réseau autour de la parentalité,





# #10

## Une continuité éducative et une coopération entre les acteurs

### Faire du lien entre les différentes étapes de vie des enfants et des jeunes

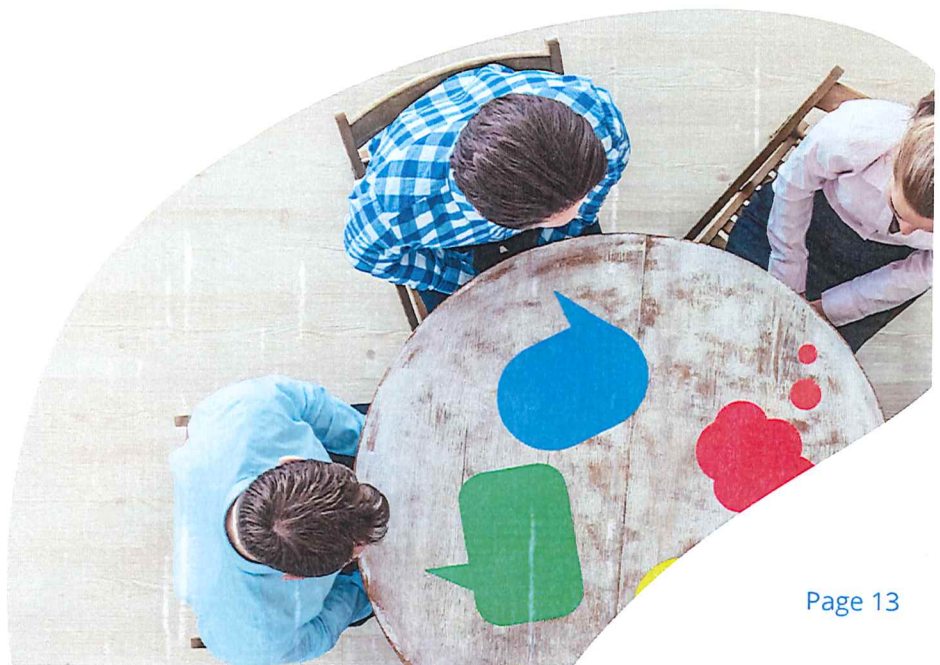
- Veiller à une cohérence et une continuité entre tous les temps de l'enfant,
- Inscrire les actions dans une logique de continuité et de parcours.

### Proposer de nouvelles instances pour faciliter le dialogue

- Animer une commission restauration,
- Animer une commission jeunes.

### Instaurer une réelle collaboration entre tous les acteurs éducatifs

- Associer les différents acteurs et impliquer les parents,
- Travailler les liens entre les équipes enseignantes et les équipes de Brinon,
- Développer des projets avec les partenaires éducatifs du territoire (équipes périscolaires, animateurs, équipes enseignantes, Atsem, équipes du Pôle Educatif Rural, associations, parents d'élèves...),
- Mettre en place des temps de formation/sensibilisation sur des thématiques mutualisées entre les équipes éducatives,
- Favoriser la collaboration entre les équipes enseignantes et les animateurs.



# # 11

## Prévention et lutte contre les discriminations et les violences

### Lutter contre les discriminations et œuvrer à l'égalité filles-garçons

- Former tous les professionnels,
- Mener des actions de sensibilisation auprès/avec les enfants et les jeunes.

### Prévenir les violences et libérer la parole

- Apporter une écoute particulière,
- Favoriser des espaces où les jeunes ou les familles peuvent s'exprimer et être accompagnés,
- Proposer des actions de prévention des violences auprès des enfants et lutter contre le harcèlement.
- Former les personnels pour veiller à la protection des mineurs.
- Mener et soutenir des actions de médiation.

### Repérer et traiter les situations d'enfants en risque de danger ou en danger

- Diffuser le guide des procédures périscolaires/extrascolaires,
- Soutenir davantage les parents qui rencontrent des difficultés éducatives avec leurs enfants,
- Sensibiliser aux dangers de la surexposition aux écrans,
- Développer l'éducation au numérique en accompagnant les enfants et les jeunes vers une utilisation responsable, citoyenne et sécurisée des réseaux sociaux, tout en les sensibilisant aux risques (cyberharcèlement, désinformation, atteintes à la vie privée, exposition aux contenus inappropriés, dépendance).



Envoyé en préfecture le 06/08/2026

Reçu en préfecture le 06/08/2026

Publié le 06/08/2026

ID : 018-211800370-20260805-DE2026\_0079-DE

S<sup>2</sup>LO



## Commune de Brinon-Sur-Sauldre

6 Route de Chaon  
18410 BRINON-SUR-SAUDRE

02 48 81 52 70  
[accueil.mairie@ville-brinon.fr](mailto:accueil.mairie@ville-brinon.fr)

Fait à Brinon-Sur-Sauldre,  
Le 5 août 2026

Le Maire  
Patrick Migayron





Envoyé en préfecture le 06/08/2026

Reçu en préfecture le 06/08/2026

Publié le 06/08/2026



ID : 018-211800370-20260805-DE2026\_0079-DE

